

## TERMES DE REFERENCE

### **Evaluation finale externe**

#### DEFISENS-AO

Accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement

Novembre 2024

## Table des matières

Le consortium porteur du projet <i>DEFISENS-AO</i> .....	3
Présentation du Consortium .....	3
Présentation de l'organisation commanditaire : ESSENTIEL .....	3
Présentation des organisations du consortium .....	4
Présentation des organisations partenaires ouest africaines .....	5
Le projet à évaluer .....	7
Informations générales sur le contexte.....	7
Historique du projet .....	7
Objectifs et principaux résultats,.....	8
Bénéficiaires .....	9
Principaux résultats attendus.....	9
Pilotage et gouvernance.....	9
Budget du projet et financement.....	11
Dispositif de suivi-évaluation .....	11
L'évaluation du projet .....	12
Justification de l'évaluation.....	12
Objectifs généraux de l'évaluation.....	12
Objets spécifiques de l'évaluation et questions évaluatives.....	12
Méthodologie .....	14
Calendrier prévisionnel .....	14
Etapas identifiées .....	14
Rappel des livrables attendus.....	16
Parties prenantes à intégrer à l'étude.....	16
Suivi de l'étude .....	17
Moyens .....	18
Moyens humains : expertise externe recherchée.....	18
Moyens financiers .....	18
Modalités de l'appel d'offre .....	19

## Le consortium porteur du projet *DEFISENS-AO*

### Présentation du Consortium

Le projet est piloté dans le cadre d'un consortium regroupant Mutualistes Sans Frontières Solidarité, VYV3 Pays de la Loire et ESSENTIEL en tant que chef de file. La complémentarité de ces trois organisations est mobilisée pour accompagner la professionnalisation des acteurs ouest-africains de la déficience sensorielle.

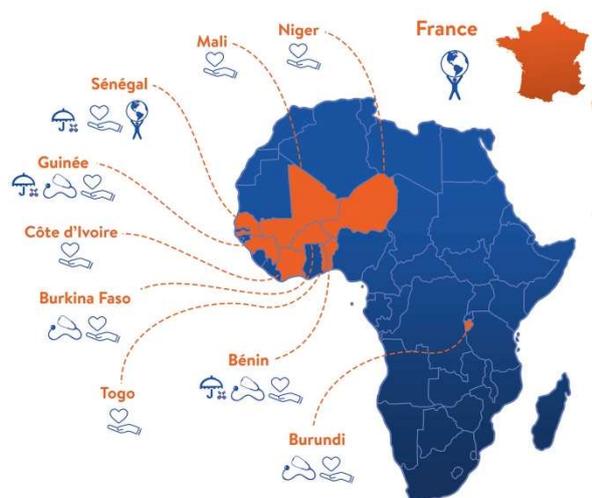
10 organisations ouest-africaines de la déficience sensorielle prennent part à l'initiative DéfiSens-AO afin de partager leurs compétences et conduire le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des déficiences sensorielles dans les politiques publiques en matière de santé et d'éducation.

### Présentation de l'organisation commanditaire : ESSENTIEL

**ESSENTIEL** est une association française loi 1901 basée à Nantes. Elle a pour but de **favoriser l'accès à la santé des populations** dans le respect d'une vision globale de la santé telle que définie par l'OMS et la charte d'Ottawa.

ESSENTIEL agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en développant le **droit à la santé**, considérant qu'il fait partie des droits ESSENTIELS.

L'association a été créée en 1992 et est composée de deux collèges personnes morales et physiques. Elle intervient aujourd'hui dans **9 pays dans la mise en œuvre de 6 programmes** pilotés au quotidien par une **équipe technique de 12 personnes** (6 au siège et 8 basées sur le terrain).



Les objectifs d'ESSENTIEL sont :

#### **Soutenir des projets « santé » au bénéfice des populations**

Les projets portés ou accompagnés par ESSENTIEL visent l'amélioration de la santé et respectent le cadre de la politique nationale de santé des pays où l'association est amenée à intervenir. Nos métiers visent à informer, former, accompagner et à rassembler les organisations et les individus. Nous encourageons les démarches d'innovations sociales et technologiques qui permettent de renforcer l'équité et l'accès à la santé

#### **Favoriser une logique de réseau d'acteurs autour des problématiques de santé sur un territoire**

Pour garantir l'appropriation locale et la cohérence sur le territoire, ESSENTIEL s'appuie sur une approche pluri-acteurs et met en place des dispositifs de concertation. Cette logique vise à élargir

la portée et la complémentarité des actions et à optimiser les ressources disponibles. Elle renforce la capacité de décision collective des acteurs et leur responsabilisation.

### **Renforcer et accompagner les acteurs locaux pour favoriser la prise en charge locale des projets santé**

Pour favoriser la responsabilité locale des projets, ESSENTIEL intervient en soutien aux actions basées sur des initiatives locales. Les acteurs locaux et nationaux assurent avec l'appui de l'association le portage des projets et prennent en charge leurs réalisations. ESSENTIEL s'appuie sur l'autonomie et l'implication des acteurs locaux. L'association part du principe que les acteurs se renforcent quand ils s'engagent dans le portage de projet et qu'ils sont déjà considérés comme autonomes. Sa mission est alors d'encourager les acteurs à porter des actions, de les guider et de les aider à renforcer leurs capacités et leur autonomie.

### **Développer des partenariats opérationnels dans les pays d'intervention**

Sur le terrain, ESSENTIEL partage son rôle d'accompagnement et de renforcement des capacités avec des opérateurs du pays d'intervention.

Ces intervenants, qui ont une bonne connaissance du terrain, des partenaires locaux et du cadre de réalisation des actions, bénéficient de l'appui d'ESSENTIEL pour développer leur savoir-faire et leur structure.

<p><b>Promotion de la Couverture Santé Universelle</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de la santé</li> <li>Politiques publiques santé et protection sociale</li> <li>Systèmes d'information sanitaire et mesures de la performance</li> <li>Gouvernance et participation communautaire</li> </ul>	<p><b>Amélioration de l'offre de soins</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des personnels de santé, usagers, acteurs territoriaux</li> <li>Amélioration des infrastructures et plateaux techniques</li> <li>Approvisionnement en produits de santé</li> <li>Coordination des systèmes de santé</li> </ul>
<p><b>Promotion de la santé et prévention</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention et éducation pour la santé</li> <li>Approche intersectorielle de la santé dans les politiques</li> <li>Pouvoir d'agir et participation des personnes et des communautés</li> <li>Actions sur les déterminants de santé et réduction des inégalités de santé</li> </ul>	<p><b>Education à la solidarité en santé et à la citoyenneté</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Information, sensibilisation, formation Droits à la santé et à la protection sociale</li> <li>Accompagnement de l'envie d'agir pour la santé et promouvoir la démocratie sanitaire</li> <li>Production d'outils et de savoirs accessibles</li> <li>Formation des futurs professionnels</li> </ul>

## **Présentation des organisations du consortium**

### **VYV3 Pays de la Loire**

VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire est une structure mutualiste privée à but non lucratif qui développe et gère l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV en région Pays de la Loire. Avec un réseau de santé étendu, regroupant plus de 350 établissements et services, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire propose des réponses de proximité, personnalisées et adaptées à chaque étape de la vie.

Que ce soit pour trouver une structure d'accueil pour un enfant, un parent âgé, ou une personne en situation de handicap, pour bénéficier de soins médicaux (généralistes, spécialistes, soins dentaires), pour accéder à des services de soins à domicile, ou pour s'équiper en lunettes et appareils auditifs, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire répond à l'ensemble de ces besoins. Son offre se distingue par sa qualité, son innovation, sa performance et son accessibilité, pour le bien-être de tous. Grâce à l'engagement de ses 4 400 professionnels, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire accompagne chaque année plus de 400 000 personnes.

Dans le domaine des déficiences sensorielles, notamment à travers l'Institut Montéclair et le Centre Charlotte Blouin, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire valorise son expertise et son intégration dans des réseaux professionnels et établissements spécialisés tels que : ENVITER (European Network for Vision Impairment Education & Research), HIPEN (Hearing Impairments Professional European Network) et, dans l'espace francophone, le RFDSL (Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage).

### Mutualiste sans Frontières

Depuis plus de 20 ans, l'ONG Mutualistes Sans Frontières Solidarité œuvre en partenariat avec le Congo et des pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Togo et le Bénin, pour apporter des réponses aux problématiques de santé des populations en organisant des actions de dépistage et de soins ainsi que des actions de transfert et renforcement de compétences par des professionnelles de santé bénévoles et des écoles de formation diplômantes. Menant ses actions en collaboration étroite avec les autorités nationales, locales et les représentants des communautés ciblées, MUTSF met en œuvre des programmes adaptés aux besoins des populations et favorise l'ancrage, la mobilisation et l'engagement des partenaires dans des actions de santé publique à moyen et long terme.

### Présentation des organisations partenaires ouest africaines

Les partenaires ouest-africains sont des Unions Nationales des personnes déficientes sensorielles et des établissements d'enseignement spécialisés. L'approche du projet au travers de ces structures fédératives permet d'assurer des retombées élargies aux différentes structures affiliées / partenaires en province. Le Mali était partenaire au projet jusqu'à novembre 2023, date de rupture des financements de l'APD français vers le Mali.

#### Bénin

- Association Nationale des Sourds du Bénin (ANSB) – Créée en 1987 à Cotonou
- Association pour la Promotion et l'Intégration Sociale des Aveugles et Amblyopes du Bénin (APISAAB) - Créée en 1977 à Cotonou

#### Burkina Faso

- Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et Entendants /Association Evangélique pour la Promotion des Sourds- (CEFISE) – Créée en 1993 à Ouagadougou
- Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UNABPAM) – Créée en 1979 à Ouagadougou

#### Côte d'Ivoire

- Fédération des Aveugles et Mouvements Associé de Côte d'Ivoire (FAMACI) – Créée en 2007 à Abidjan

- Organisation Nationale des Parents pour Handicapés Auditifs de Côte d'Ivoire (ONPHACI)- Créée en 2010 à Abidjan

#### Niger

- Union Nationale des Aveugles du Niger (UNAM) – Créée en 1974 à Niamey
- Association des Sourds du Niger (ASN) – Créée en 1979 à Niamey

#### Togo

- Association des Sourds du Togo (AST) – Créée en 2018 à Lomé
- Association Togolaise des Aveugles (ATA) – Créée en 1990 à Lomé

*A noter que le projet comportait initialement 2 autres partenaires au Mali (Association Malienne des Sourds et Union Malienne des Aveugles). Cependant, à la suite des décisions gouvernementales malienne et française, la poursuite des activités avec ces partenaires ont été rendues impossibles.*

## Le projet à évaluer

### Informations générales sur le contexte

A l'échelle mondiale 15% de la population vit avec un handicap. En Afrique de l'Ouest, les structures de prise en charge et d'accompagnement des déficiences visuelles et auditives sont encore peu nombreuses, inégalement réparties à l'échelle territoriale et sont sous financées. L'accès aux diagnostics de ces handicaps est très limité et les données statistiques de santé sont encore à ce jour très parcellaires voire inexistantes.

Selon l'OMS, la prévalence de la déficience visuelle à distance dans les régions à revenu faible ou intermédiaire est estimée quatre fois plus élevée que dans les régions à revenu élevé. En ce qui concerne la vision de près, les taux de troubles de la vision de près non traités sont estimés à plus de 80% en Afrique subsaharienne occidentale, orientale et centrale. La cécité représenterait près d'1,2% de la population en Afrique Subsaharienne qui compte proportionnellement 73% de personnes aveugles et malvoyantes en plus que toute autre région du monde. 80% des déficiences visuelles sont dues à des causes qui peuvent être évitées ou guérissables.

Plus de 5% de la population mondiale souffre de déficience auditive incapacitante. La plupart vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Environ un tiers des personnes de plus de 65 ans sont touchées par une perte d'audition incapacitante. La prévalence de ce trouble dans cette tranche d'âge est la plus élevée en Asie du Sud, en Asie-Pacifique et en Afrique subsaharienne. Selon les prévisions de l'OMS, d'ici à 2050, près d'une personne sur 10 sera atteinte de déficience auditive. Sur le continent africain, 75% des cas de déficience auditive chez l'enfant sont dus à des causes évitables (méningite, rougeole, otite...).

Face à cette situation, différents leviers d'action peuvent être mobilisés en termes de sensibilisation/ prévention, de dépistage précoce, d'accès aux services de soins, de réadaptation ainsi qu'aux différentes aides techniques. L'OMS rappelle à ce titre que les interventions pour la prévention, l'identification et la prise en charge des déficiences auditives ont un bon rapport coût/efficacité et sont très bénéfiques au niveau individuel. On estime qu'un tiers des personnes handicapées n'ont pas accès aux structures socio sanitaires et/ou aux soins spécifiques liés à leur handicap notamment pour les raisons suivantes : inaccessibilité physique et géographique aux services de santé, faible disponibilité de personnel formé autour des déficiences visuelles et auditives (prévention, diagnostic, réadaptation, ...), insuffisance des centres de soins et des autres prestations liées au handicap, coût élevé des aides techniques et leur faible disponibilité, accès limité à l'information.

Fondées autour de la promotion des Droits Humains et des droits des personnes handicapées, de l'accès universel et équitable aux services sociaux, de l'autonomisation et de l'intégration sociale des personnes handicapées, les organisations de personnes handicapées sont au cœur de ces enjeux. Ces organisations de la société civile, en tant qu'interlocutrices privilégiées des États, se mobilisent et contribuent de façon active à défendre les droits et à fournir des services de diagnostic, prévention, rééducation, réadaptation et d'enseignement spécialisé / inclusif.

### Historique du projet

Une dynamique de soutien opérationnel et de mise en réseau des acteurs de la déficience visuelle en Afrique de l'Ouest est conduite depuis 2011 par des acteurs mutualistes aux côtés des professionnels des établissements spécialisés en déficience visuelle du Bénin, Burkina-Faso, Mali,

Niger, Togo et plus récemment de Côte d'Ivoire. Depuis 2017, cette dynamique s'est élargie aux acteurs de la déficience auditive. En 2018, une réflexion collective d'élargissement partenarial s'est engagée pour renforcer cette initiative. Le cadre de ce projet se nourrit de l'expérience complémentaire des différents partenaires en France et en Afrique de l'Ouest et de l'expérience partenariale initiée depuis 2011 dans le cadre de l'initiative Kekeli Djama. Le cadrage opérationnel du projet à évaluer a été réalisé entre janvier 2020 et janvier 2021 avec les différents partenaires. Il a débuté officiellement avec le conventionnement de l'AFD le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 36 mois, qui a par la suite été étendue à 42 mois au travers d'un ANO courant 2023.

## Objectifs et principaux résultats,

**Objectif général : Soutenir l'accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement en Afrique de l'Ouest francophone**

- **Objectif spécifique 1 : Accompagner et former les professionnel.les de la rééducation, de la réadaptation, de l'enseignement spécialisé.**
  - Les cadres dirigeants ont une vision stratégique de leur projet d'établissement et sont en mesure d'assurer un suivi des objectifs et des actions
  - Les professionnel.les formés au sein des établissements spécialisés sont en capacité d'assurer le rôle de formateur.trice dans leur spécialité
  - Les établissements spécialisés / inclusifs sont en capacité d'assurer la mise en place de moyens de compensation et d'accessibilité (aides humaines, aides techniques), de renouveler le matériel adapté (politique d'achat) et d'en assurer la maintenance
- **Objectif spécifique 2 : Promouvoir la santé, la sensibilisation, la prévention, le dépistage et les soins de premiers recours dans les zones géographiques correspondant à une prévalence forte des déficiences sensorielles**
  - Les stratégies de sensibilisation/ prévention/ prédétection/ dépistage sont documentées et renforcées et les zones géographiques correspondant à une prévalence forte des déficiences sensorielles et/ou sans offres de soins sont recensées
  - Des stratégies avancées de prise en charge des déficiences sensorielles et d'accompagnement des familles sont expérimentées
- **Objectif spécifique 3 : Plaidoyer pour les droits, le soutien des professionnel.les et la mise en place de politiques publiques et diffuser les savoirs autour des déficiences sensorielles**
  - Les sujets mal appréhendés tels que : basse vision, basse audition, surdicécité, sont traités/ discutés et trouvent un espace d'échange / concertation
  - Les pouvoirs publics des pays cibles sont informés / conscients de leur situation en matière de respect / d'effectivité des droits (CIDPH)
  - L'ensemble des ressources produites par le projet (les outils, bonnes pratiques, guides, tutos...) sont disponibles et accessibles en ligne sur une plateforme de capitalisation

## Bénéficiaires

### Principaux bénéficiaires directs et indirects Groupes cibles

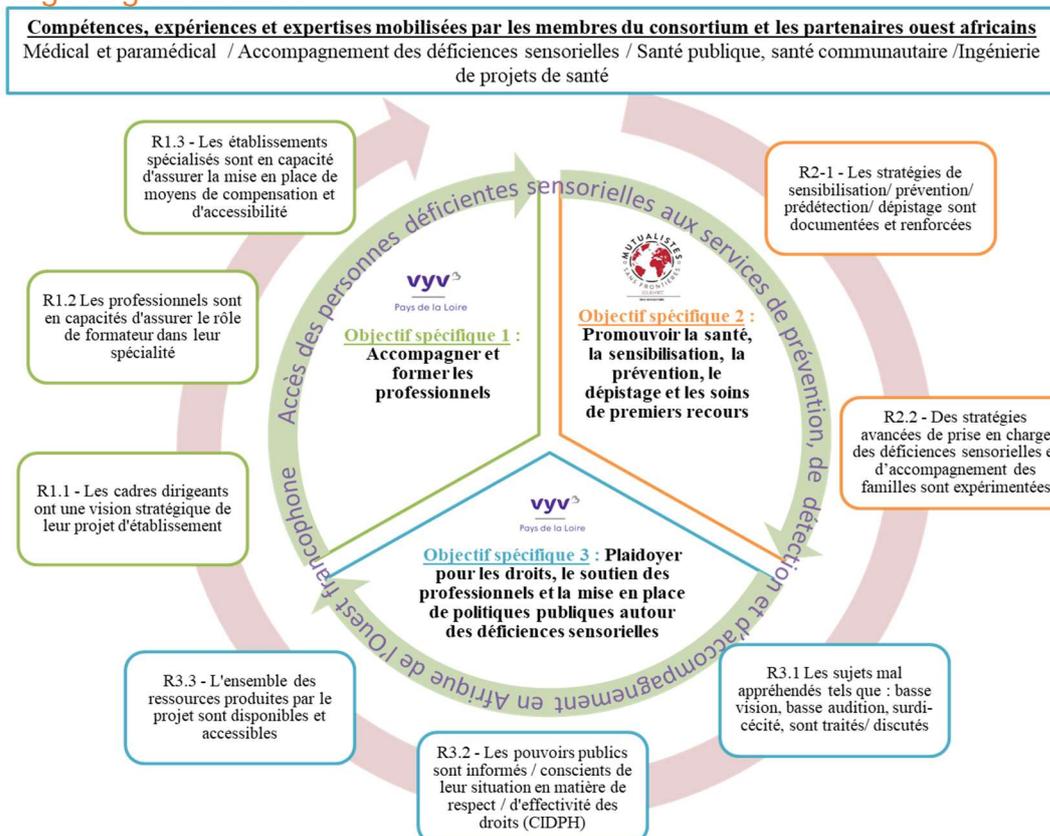
**Bénéficiaires direct.es :** Bénéficiaires direct.es : 10 organisations de personnes handicapées / établissements spécialisés et 73 structures affiliées ; 481 professionnel.les des déficiences visuelles et auditives ; 529 aidant.es/bénévoles ; 4747 personnes déficientes visuelles et 3054 personnes déficientes auditives soit 7801 personnes

**Bénéficiaires indirect.es :** 5194000 déficients visuels (estimatifs) ; 770 000 déficients auditifs (estimatifs) ; Institutions, Agences nationales et cadres ministériels (santé, éducation, action sociale, handicap) ; Prestataires de soins et autorités

## Principaux résultats attendus

A l'issue du projet, il est attendu que les 10 partenaires ouest-africains aient défini et mis en œuvre leurs projets d'établissement/associatifs et une vision harmonisée de leur structuration à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest francophone. Le niveau de compétences des professionnel.les est amélioré et un espace collaboratif de ressources méthodologiques est développé. 1 modèle organisationnel d'intervention en stratégies avancées est défini et 2 protocoles d'accompagnement et de guidance sont disponibles pour les professionnel.les. Les capacités des acteurs en matière d'analyse des politiques publiques et de conduite du plaidoyer sont renforcées et le plaidoyer porté insuffle des changements dans l'opérationnalisation des conventions internationales. Les professionnel.les sont outillés pour échanger à distance, se former et consolider leurs savoirs et les acquis du projet sont capitalisés et accessibles aux professionnel.les à l'issue du projet.

## Pilotage et gouvernance



L'ensemble du dispositif est piloté collectivement par les trois structures partenaires composant le consortium au travers de rencontres trimestrielles de pilotage. Un pilote opérationnel est identifié pour chacune des activités du projet permettant d'avancer de façon transparente à l'échelle collective en identifiant les responsabilités et en favorisant les complémentarités pour certaines actions. ESSENTIEL assure la fonction de chef de file pour faciliter la coordination globale du projet. Les 10 partenaires locaux sont étroitement associés aux orientations stratégiques et à la programmation annuelle du projet lors des rencontres annuelles d'orientations. Ils sont au cœur de la mise en œuvre des différentes activités envisagées. Le financement et le pilotage opérationnel du projet étant partagé au sein du consortium et avec les partenaires, les rétrocessions qui sont réparties au regard aux activités menées.

Le pilotage opérationnel des activités est assuré par Mutualistes Sans Frontières Solidarité, ESSENTIEL et VYV3 Pays de la Loire selon les compétences spécifiques de chacun de ces acteurs. Le suivi global et la consolidation des données du projet dans ses dimensions administratives et financières sont assurés par ESSENTIEL en qualité de chef de file du consortium.

Les partenaires en Afrique de l'Ouest sont des Unions Nationales des personnes déficientes sensorielles et des établissements d'enseignement spécialisés. Ils sont parties prenantes de l'ensemble des dynamiques du projet, mobilisent leurs professionnel.les des déficiences sensorielles, apportent leurs expertises et partagent leurs savoir-faire et leurs expériences au sein de la dynamique collective du projet. Ils participent activement au pilotage stratégique du projet et coordonnent les actions nationales et sous régionales (sessions de formation, actions de sensibilisation prévention, études et expérimentations). Ils sont au cœur des actions de renforcement institutionnel qui les concernent et participent activement aux stratégies de plaidoyer nationales et sous régionales.

ESSENTIEL, en tant que chef de file du consortium assure les fonctions d'ensemblier et de coordination des acteurs (Sud/Sud, Sud/Nord, Nord/Sud, Nord/Nord). Elle accompagne la dynamique collective en matière d'ingénierie de projet (capitalisation, évaluation et suivi-évaluation, coordination, gestion financière, approches orientées changement, ECSI). ESSENTIEL apporte son savoir-faire dans l'appui structurel et institutionnel aux organisations partenaires, son expérience des dynamiques d'apprentissages collectifs et son expertise en termes d'approche globale de la santé. L'association appuie par ailleurs de façon transversale les approches centrées sur les usagers/ santé communautaire, la dimension santé publique des interventions et les interrelations (action sociale/ santé). ESSENTIEL apporte enfin son appui aux stratégies de plaidoyer des partenaires du projet.

Mutualistes Sans Frontières prend une part active dans la mise en œuvre des stratégies d'accompagnement des partenaires du projet en matière de formation, de renforcement des approches de soins et de développement de stratégies avancées de sensibilisation, prévention et dépistage. Elle accompagne également les réflexions collectives en matière de renforcement des plateaux techniques (matériel dédié à la déficience sensorielle) et mobilise des professionnel.les des déficiences sensorielles dans le cadre des actions de transfert-partage de compétences des partenaires.

VYV3 Pays de la Loire, structure mutualiste engagée dans des actions de coopération internationale depuis plus de 25 ans et initiateur en 2011 de la démarche Kekeli-Djama en Afrique de l'Ouest, mobilise son expérience/ expertise et la variété de ses métiers, au service des structures partenaires du projet DéfiSens-AO. Des professionnel.les des déficiences sensorielles, de l'éducation inclusive, de la petite enfance, de l'optique et de l'audio sont mobilisés pour le renforcement des structures spécialisées partenaires en termes de pratiques, de compétences professionnelles et de formation (échanges entre pairs, mobilisation d'expert.es, stages d'immersion...). Ces différentes compétences seront également activement mobilisées dans

l'appui aux stratégies de plaidoyer autour des Droits des personnes handicapées et de la prise en compte des besoins spécifiques en matière de déficiences sensorielles.

Le dispositif d'appui et de pilotage du projet est organisé autour des compétences des trois organisations françaises que sont Mutualistes Sans Frontières Solidarité, ESSENTIEL et VYV3 Pays de la Loire.

La dimension de « réseau d'acteurs » ouest-africains est au cœur des dynamiques de formation, d'échanges entre pairs et de plaidoyer. Le pilotage stratégique du projet est assuré avec les partenaires ouest-africains à l'échelle sous régionale au travers d'une rencontre annuelle qui permet en parallèle d'accompagner les besoins de formation, retours d'expériences, apprentissages partagés et plaidoyers communs. Les dynamiques d'accompagnement des organisations sont ajustées à l'échelle nationale aux réalités de chaque partenaire/ pays au travers d'approches plus individualisées en valorisant les échanges de pair à pair et la transversalité des activités entre les territoires partenaires.

Au sein des trois membres du consortium, des espaces de travail, réunissant les compétences mobilisées autour du projet permettent une bonne articulation globale de l'initiative.

### Budget du projet et financement

Le budget global initial du projet est 1 254 000 € au total pour une durée de 3 ans. La durée du projet a été prolongée de six mois avec une diminution de budget de 9% (soit 1 145 524€), avec une date de clôture au 30 juin 2025. L'Agence française de développement est le principal bailleur à hauteur de 48 % du budget prévisionnel. Les autres cofinancements principaux proviennent du Groupe VYV et de l'entreprise Ecouter Voir (Audiovisio). Une part importante de valorisations d'origine privée est prévue dans le financement du projet (17 %).

### Dispositif de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place fait partie intégrante du suivi des activités proprement dites afin de permettre de mesurer le bon déroulement du projet à la lecture de ses indicateurs. Du fait de la multiplicité des acteurs impliqués un mécanisme adapté de consolidation des données du projet a été mis en place par ESSENTIEL (outil mutualisé de collecte des données projet).

## L'évaluation du projet

### Justification de l'évaluation

Dès l'origine du projet, une évaluation finale externe a été prévue pour être mise en œuvre sur la dernière année du projet. Cette évaluation s'inscrit aussi dans une logique de redevabilité vis-à-vis des bailleurs et parties prenantes du projet. Elle associera l'ensemble des partenaires.

Elle portera une attention particulière, en tant que première évaluation externe de cette dynamique multi-acteurs à la mesure de la contribution du projet aux changements visés et à l'identification des principaux freins et leviers dans la perspective de poursuite de l'accompagnement. En effet, les recommandations émises serviront à nourrir et améliorer les stratégies d'interventions pour une deuxième phase (dépôt de la note d'initiative prévu en juin 2025)

### Objectifs généraux de l'évaluation

Cette évaluation doit permettre d'accompagner ESSENTIEL et ses partenaires dans leur analyse du projet DéfiSens-AO et dans l'amélioration continue de leur démarche (stratégies d'intervention et collaboration partenariale). Celle-ci devra principalement mettre en lumière la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du travail effectué depuis le démarrage du projet en janvier 2022. ESSENTIEL demande notamment que cette évaluation traite les points suivants :

- La pertinence et la cohérence des activités par rapport aux besoins des groupes cibles, au système d'acteurs présents, aux politiques globales et sectorielles des partenaires, aux actions des autres acteurs intervenant dans le domaine des déficiences sensorielles ;
- L'efficacité globale du projet au regard de ses objectifs, et des résultats attendus, ainsi que son adaptabilité. En complément, il sera demandé une analyse de l'adéquation des moyens déployés au regard des résultats obtenus, ainsi qu'une analyse des contributions complémentaires éventuelles du projet qui n'étaient pas initialement prévues ;
- Une mesure des effets du projet, des retombées de l'action à moyen et long terme, et de la durabilité des actions.
- L'identification des principaux éléments d'apprentissage issus du projet, de ses acteurs et du contexte, à même d'impacter les réorientations opérationnelles et organisationnelles pour une deuxième phase du projet, mais également d'améliorer les stratégies à long termes portées par les promoteurs du projet.

### Objets spécifiques de l'évaluation et questions évaluatives

En complément des questions évaluatives habituelles, il est demandé que ce travail permette au consortium porteur du projet DéfiSens-AO d'avoir un éclairage extérieur et neutre sur :

- La stratégie partenariale et sa mise en œuvre entre les membres du consortium, et entre le consortium et ses partenaires : répartition et respect des rôles et responsabilités, circulation de l'information, synergies et difficultés d'un travail commun entre organisations représentant déficients visuels et auditifs, avancées dans la démarche

d'acculturation croisée depuis le début du projet, progrès encore à réaliser dans les prochaines années et priorisation, transfert de compétences, etc.

- Le rôle de l'approche multi-pays dans : le développement d'un réseau ouest-africain sur les déficiences sensorielles, le renforcement de capacités des acteurs à travers des échanges de pratiques Sud/Nord et Sud/Sud, affinement de stratégies de plaidoyer pour améliorer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap sensoriel, prise d'initiatives autonomes, etc.
- L'intégration des enjeux de genre dans la démarche du projet, et notamment : dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ; dans le renforcement des capacités et dans l'impact du projet sur les dynamiques de genre. Cette analyse devra être mise en lien avec la démarche AOC+ menée.
- L'appropriation de la démarche AOC+ pilotée par le F3E par les différents membres du consortium et partenaires du projet.

## Méthodologie

### Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel ci-après est communiqué à titre indicatif

6 décembre 2024	Diffusion de l'appel d'offre sur les sites de Coordination sud et de l'Agence française de développement
10 janvier 2025	Clôture de l'appel d'offre
15 janvier 2025	Annonce du choix du prestataire après étude des dossiers envoyés
22 janvier 2025	Réunion de cadrage
18 avril 2025	Remise de la note d'avancement intermédiaire suite à la phase terrain
16 mai 2025	Remise du rapport final provisoire
9 juin 2025	Atelier de restitution
16 juin 2025	Validation du rapport final définitif

### Etapas identifiées

L'étude devra être élaborée en respectant les habitudes partenariales, dans une logique d'accompagnement de la réflexion des acteurs (collectivement et individuellement). ESSENTIEL coordonnera l'évaluation.

### Cadrage de la mission

Ce temps de travail consistera, entre le consultant et ESSENTIEL avec ses partenaires, à préciser les enjeux et les objectifs de l'étude et de la méthodologie. Cette étape permettra de cadrer le déroulement de l'évaluation, à partir des termes de référence et de l'offre retenue. Suite à la transmission des documents utiles au consultant par ESSENTIEL et les premiers échanges entre le consultant et l'association, une **réunion de cadrage** permettra de discuter puis de valider une **note de cadrage** préparée par le consultant en amont sur cette base. Cette note de cadrage précisera les objectifs, l'objet (axes de réflexion et questions de l'étude), la méthodologie (démarches et outils de collecte et d'analyse de données, acteurs à rencontrer, échantillonnage éventuel...) et le calendrier de l'étude.

Pour l'analyse bibliographique, le consultant aura accès à toute la documentation initiale, rapports narratifs, rapports de mission, rapports d'activités, dans les différents pays d'intervention et en France. Tout au long du processus, le consultant pourra s'appuyer sur :

- Les rapports et outils de suivi
- Le guide de procédure et le dispositif de suivi évaluation du projet
- Le témoignage de bénévoles et/ou salariés engagés dans les différentes structures partenaires et sur le projet

### Mission sur le terrain

Etant donné l'étendue du terrain d'intervention du projet DéfiSens-AO, il est recommandé à l'évaluateur de choisir deux pays pour la partie terrain de son évaluation, afin de faciliter l'efficacité du travail.

Etant donné la nature du terrain, il est recommandé à l'évaluateur d'éviter autant que possible de sélectionner le Burkina-Faso et le Niger ; ESSENTIEL ou ses partenaires n'ayant pas de moyens pour garantir la sécurité sur le terrain.

Enfin, au regard des activités menées et de leur avancement, il est recommandé au prestataire de prioriser le ou les pays dans cet ordre :

- Le Togo : plusieurs activités pilotes y sont menées, et les autres activités ont eu davantage de difficultés à se mettre en place comparativement aux autres pays
- La Côte d'Ivoire : plusieurs activités pilotes y sont menées, et les autres activités ont mieux fonctionné comparativement aux autres pays
- Le Bénin : Une seule expérimentation menée et avancement des activités dans la moyenne

Cette priorisation est uniquement à titre indicatif, et pourra être discutée lors de la réunion de cadrage.

Outre ces recommandations, cette mission de terrain devra permettre sur la base d'entretiens individuels, réunions et ateliers collectifs, observations, enquêtes et de toute autre modalité adaptée proposée par le consultant, d'observer les méthodes pratiquées sur le terrain, le fonctionnement des partenaires locaux, la mise en œuvre des activités auprès des bénéficiaires mais aussi le déploiement des sujets.

Il est demandé au prestataire de prévoir dans son budget prévisionnel le soutien d'un.e interprète local en langue des signes. Les langues des signes étant différentes d'un pays à l'autre, un interprète en LSF ne sera pas ou peu utile. Le commanditaire pourra s'il le faut, appuyer le prestataire dans sa recherche d'interprète.

Une **note d'avancement intermédiaire** sera réalisée à l'issue de cette phase de terrain afin de partager les principaux enseignements avant la formalisation des recommandations dans le cadre du rapport final.

### Rédaction du rapport final provisoire

Un **rapport final provisoire** sera rédigé et envoyé à ESSENTIEL pour relecture en amont de la restitution.

### Atelier de restitution

La **restitution de l'étude** sera réalisée sous la forme d'une réunion en présentiel et/ou à distance. Elle prendra la forme d'un atelier pouvant rassembler salariés, bénévoles et partenaires techniques et financiers du projet. La restitution fera l'objet d'un **compte-rendu synthétique** identifiant les nouvelles idées ou inflexions apportées.

### Rédaction du rapport final définitif

Le **rapport final définitif** sera ensuite remis après d'éventuelles demandes de compléments, approfondissements et/ou corrections du comité de pilotage de l'étude. Le rapport final sera remis sous format électronique d'une soixantaine de pages maximum + annexes + synthèse de 10

pages environ + résumé de 2 pages. Ce rapport aura intégré les observations émises par ESSENTIEL et ses partenaires sur la base du rapport provisoire et de l'atelier de restitution.

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé au consultant, dans son offre de service, de commenter les éléments méthodologiques proposés ci-dessus, et de faire des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'il se propose de mettre en œuvre (étapes de l'évaluation, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie et outils de collecte / traitement d'informations, documents produits, articulation avec ESSENTIEL). Si une équipe est proposée, les consultants proposeront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail entre eux aux différentes phases de l'évaluation, le rôle des différents consultants, et préciseront les modalités de coordination / communication / articulations entre eux pour la réalisation de l'évaluation.

### Rappel des livrables attendus

- Une note de cadrage
- Une note d'avancement intermédiaire
- Un rapport final provisoire
- Un support et un compte-rendu de l'atelier de restitution
- Un rapport final définitif

### Parties prenantes à intégrer à l'étude

Les parties prenantes identifiées dans la liste suivante devront être consultées dans le cadre de l'étude. Cette liste pourra être affinée et complétée pendant la période de cadrage de l'étude :

- ESSENTIEL :
  - Administrateur·trice·s
  - Direction
  - Equipes en charge du projet : Nantes
  - Ancien salarié·e·s
- Partenaires en France :
  - VYV3 Pays de la Loire : salariés et bénévoles
  - Mutualistes Sans Frontières : administrateurs.trices, salarié.e.s et bénévoles
- Partenaires au Bénin
  - Association Nationale des Sourds du Bénin (ANSB)
  - Association pour la Promotion et l'Intégration Sociale des Aveugles et Amblyopes du Bénin (APISAAB)
- Partenaires au Burkina Faso
  - Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et Entendants / Association Evangélique pour la Promotion des Sourds- (CEFISE)
  - Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UNABPAM)
- Partenaires au Côte d'Ivoire
  - Fédération des Aveugles et Mouvements Associé de Côte d'Ivoire (FAMACI)
  - Organisation Nationale des Parents pour Handicapés Auditifs de Côte d'Ivoire (ONPHACI)
- Partenaires au Niger
  - Union Nationale des Aveugles du Niger (UNAM)
  - Association des Sourds du Niger (ASN)

- Partenaires au Togo
  - Association des Sourds du Togo (AST)
  - Association Togolaise des Aveugles (ATA)
- Partenaires financiers :
  - Agence Française de Développement
  - Fondation Ecoute et Voir

### Suivi de l'étude

Un Comité de Pilotage composé de 1 membre d'ESSENTIEL (France), 1 membre de VYV3 Pays de la Loire (France), 1 membre de Mutualistes Sans Frontières (France), 1 membre d'ONPHACI (Côte d'Ivoire), 1 membre d'ATA (Togo) et 1 membre du CEFISE (Burkina Faso) sera associé à la conduite de cette étude et lors de l'analyse des offres, la réunion de cadrage et la restitution du rapport final provisoire. Le chargé de projet d'ESSENTIEL sera à la disposition du consultant durant toute la durée de l'étude, pour répondre aux demandes de documentation et coordonner la mise en œuvre de l'évaluation avec les partenaires.

## Moyens

### Moyens humains : expertise externe recherchée

L'évaluation sera réalisée par un consultant (ou un binôme ou une équipe de consultants), dont au moins un chef de mission. Les compétences et expériences recherchées pour cette expertise externe sont les suivantes :

- Au moins 5 années d'expérience en terme de gestion, suivi et évaluation de programmes de développement ONG (démarches, méthodes, outils) ;
- Au moins deux références d'expériences probantes en évaluation de projet ;
- Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la protection sociale, de la santé communautaire des politiques publiques locales et/ou des relations société civile/collectivités locales ;
- Bonne connaissance des Approches Orientées Changement et de méthodologies d'accompagnement collectives ;
- Qualités relationnelles et capacité à mettre en œuvre une méthode participative ;
- Expérience dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest.

### Moyens financiers

Le budget prévisionnel de l'évaluation devra être inférieur à 30000€ (trente mille euros). Ce budget comprend :

- Les honoraires TTC pour le(s) consultant(s) ;
- Les per-diems pour les jours de mission ;
- Les frais de déplacement internationaux en avion ;
- Les frais de déplacements locaux (sur le terrain), dont la participation d'un interprète en langue des signes locale ;
- Des divers et imprévus éventuels correspondant à 5% du total maximum.

Toute proposition d'un montant supérieur au budget prévisionnel ne sera pas étudiée.

## Modalités de l'appel d'offre

Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière qui devront être adressées par voie électronique avant le 10 janvier 2025 23:59 GMT à l'adresse suivante : [contact@essentiel-international.org](mailto:contact@essentiel-international.org); en indiquant comme objet de courriel : « DéfiSens-AO Candidature évaluation finale externe »

L'offre technique (20 pages maximum avec annexes) doit comprendre les éléments listés ci-après :

- Une note de synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée.
- Le planning de la réalisation de la mission.
- Le CV à jour du/de la/des consultant·e·s mobilisé·e·s ou une présentation du cabinet/bureau d'étude avec des liens vers des travaux similaires déjà réalisés. Nota Bene : tout CV présenté faisant plus de 2 pages ne sera pas étudié. Merci de sélectionner les expériences en rapport avec la mission.

L'offre financière pour la prestation devra reprendre a minima les éléments présentés en page 18 de ce document et les détailler.